

## Introduction

« **L'**immigration est une priorité gouvernementale. » Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, puis son successeur Dominique Villepin, le rappellent régulièrement. L'immigration ne se résume pourtant pas à des discours politiques. L'immigration est avant tout un problème qui touche aussi bien des hommes, des femmes que des enfants. Journaliste depuis une dizaine d'années, j'ai d'abord enquêté sur le centre de Sangatte. Fin 2002, j'y ai côtoyé des milliers de personnes confinées dans un hangar aux conditions sanitaires déplorables. Mon idée d'alors était de réaliser un film documentaire pour dénoncer les souffrances, pour raconter les vies et les espoirs des réfugiés. Mais je n'ai pas pu filmer et me suis consacrée exclusivement à mon rôle officiel de médiatrice traductrice pour la Croix-Rouge. Sangatte a été fermé, ces réfugiés sont devenus des fantômes. Quand je ferme les yeux, plus de deux ans après, des visages d'Afghans, de Kurdes ou de Soudanais surgissent de ma mémoire. Leurs histoires s'entrechoquent : la misère économique, des situations politiques inextricables. Les guerres côtoient les massacres, les tortures s'ajoutent aux viols.

Quand Nicolas Sarkozy annonce que « l'objectif national est de multiplier par deux, à court terme, le nombre de reconduites <sup>1</sup> », je repense à ces étrangers en situation irrégulière, je vois à nouveau leurs visages. Quelques jours plus tard, le 6 octobre 2003, le ministre autorise la présence de la Croix-Rouge en zone d'attente à Roissy. Il espère ainsi mettre un terme aux polémiques déclenchées par la mort de deux personnes lors de réembarquements forcés. Avec l'arrivée de la Croix-Rouge, plusieurs journalistes sont enfin autorisés à faire des reportages dans ces murs, mais en réalité on les empêche de faire correctement leur travail. Parler aux « non-admis » leur est strictement interdit. Comment, dans ces conditions, raconter le sort réservé à ces personnes dépourvues de visa ou de passeport, demandeurs d'asile ou en transit interrompu ? Je ne pense pas que l'on puisse écrire sur une prison en interrogeant les seuls gardiens.

Pour pénétrer dans cette zone fermée, je n'ai trouvé qu'une solution : ne pas révéler mon statut de journaliste. J'ai opté pour un reportage au long cours et je me suis fait embaucher du 13 octobre 2003 au 2 avril 2004 comme médiatrice par la Croix-Rouge française. À cette fonction, j'ai servi pendant six mois d'intermédiaire entre les étrangers et la police. Quel meilleur poste d'observation ?

Je m'étais préparée aux violences décrites régulièrement par les associations. Malheureusement, les faits que j'ai constatés sont pires que tout ce que j'aurais pu imaginer. Certes, il serait malhonnête de ne pas parler des difficiles conditions de travail des différents intervenants, mais en zone d'attente j'ai souvent ressenti colère, désespoir ou impuissance. Pourquoi ? Parce que je suis convaincue que chacun a le droit d'être traité comme un homme et non comme un animal.

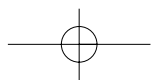
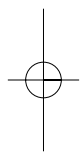
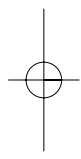
Pour rapporter ces faits et ces témoignages, j'ai été contrainte de prendre des risques. Ces étrangers en situation irrégulière le

---

1. Discours du 26 septembre 2003.

méritent : ils n'ont jamais la parole. Il était temps de la leur donner. Ne pas le faire aurait été pour moi de la non-assistance à personne en danger. L'urgence humanitaire, c'est ici et maintenant. Ce que vous allez lire se déroule chaque jour à 30 kilomètres de Paris.

Pour ne pas mettre en danger les personnes rencontrées en zone d'attente, je n'ai jamais révélé ma fonction de journaliste. Pour les mêmes raisons, j'ai modifié leur nom, leur nationalité et parfois leur âge.



## La peur au ventre

**13** octobre 2003, 17 heures, RER B, arrêt : aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle, terminal 1. Le moment tant attendu arrive enfin. Je ressens une sensation étrange. Non parce que c'est la première fois que je me rends à l'aéroport sans bagages, mais parce que je touche enfin à mon but. Fraîchement embauchée par la Croix-Rouge comme médiatrice, je vais désormais travailler comme 75 000 autres personnes au « bon fonctionnement » du premier aéroport français. Roissy - Charles-de-Gaulle est aussi la première frontière de France : 48 millions de passagers y transitent chaque année.

Mes collègues me rejoignent. Le directeur et sa secrétaire arrivent, nos accompagnateurs aussi. Cheveux bien tirés en arrière, strict tailleur bleu marine, talons aiguilles, la secrétaire tient fermement son attaché-case. Elle a l'air complètement perdue. Les médiateurs approchent, pas beaucoup plus rassurés. Ça y est, nous sommes au complet ! Les vingt personnes qui composent l'équipe montent dans les voitures : en route pour la « zapi », ou zone d'attente pour personnes en instance. Loin des lignes de bus et du RER, la zapi 3 est l'une des 122 zones d'attente recensées en France. Inaugurée en

janvier 2001, elle est surtout la plus importante<sup>1</sup>. Ce lieu quasi secret, dont le nom ne figure sur aucune carte ni pancarte, « reçoit » pourtant près de 20 000 personnes par an<sup>2</sup>.

Nous longeons un dédale de pistes et de voies d'accès à l'aéroport, et après un long virage sur la gauche, nous voici enfin devant la grille d'entrée. De la fenêtre de la voiture, j'observe ce bloc de béton et de tôles de deux étages. Bâtiment qui pourrait n'être qu'un banal entrepôt, s'il n'était entouré d'un double grillage vert de quatre mètres de haut et si de nombreuses voitures de police n'occupaient le parking attendant.

Mon estomac se noue. Je me remémore les rapports concernant la zone d'attente, qu'ils soient parlementaires, humanitaires ou associatifs. « L'horreur de notre république », selon le député Louis Mermaz, en 2000. « Une zone de non-droit », d'après Médecins du monde, en 2002. L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) dénonce régulièrement « les violences policières en zone d'attente ». Fin 2003, le Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe s'alarme face aux mauvais traitements et au sort réservé à certains étrangers. La somme des accusations est édifiante et, au fil des années, la liste s'allonge sans réelle amélioration. Violations délibérées des droits fondamentaux, refus d'enregistrer une demande d'asile, difficultés d'accès aux soins, menaces, insultes, pressions, intimidations, injures, humiliations, représailles, violences allant jusqu'au tabassage et conduisant parfois à la mort...

Le 28 juillet 2000, une femme enceinte de huit mois, placée en zone d'attente, accouche d'un enfant mort-né, deux jours et demi

---

1. 98 % des demandes d'asile à la frontière sont enregistrées à Roissy, 1,6 % à Orly. Les zones de Lyon - Saint-Exupéry, Marseille port et aéroport, Nice, Calais, Saint-Nazaire accueillent le reste des demandes. (Source : ministère de l'Intérieur.) Cf. liste des zones d'attente en annexe.

2. Le nombre total d'étrangers maintenus en zone d'attente est de 23 072 en 2001, 20 800 en 2002 et 15 498 en 2003. (Source : ministère de l'Intérieur.)

après son arrivée. Elle déclarera n'avoir subi aucune violence mais s'être plainte de maux de ventre sans parvenir à obtenir la moindre visite médicale ou le moindre soin.

Le 30 décembre 2002, Ricardo Barrientos, un Argentin de 52 ans, qui était sous le coup d'une interdiction du territoire français, décède. Amené dans l'avion par une brigade d'escorte, «il avait les pieds attachés au siège avant, les mains menottées et une couverture sur lui. Les policiers faisaient pression sur lui pour le maintenir replié, la tête en bas<sup>3</sup>», afin d'éviter qu'il ne s'agite trop ou qu'il ne cherche à alerter les autres passagers. Ricardo Barrientos serait mort d'une crise cardiaque juste avant le décollage.

Le 16 janvier 2003, Mariam Getu Hagos, un Éthiopien refoulé vers l'Afrique, succombe à son tour à la suite d'un arrêt du cœur. Selon des témoins, «un des policiers était assis sur son dos, un autre lui tenait les bras derrière<sup>4</sup>».

Comment peut-on, dans une démocratie comme la nôtre, déployer tant d'énergie à traiter ainsi des hommes, des femmes et des enfants alors que nous n'avons même pas «l'excuse» d'être en guerre ? Trop tard... Alors que je me perds dans des interrogations sans réponse, les voitures se garent. Il n'est plus possible de reculer. J'ai la sensation de me jeter dans la gueule du loup.

Ce lieu n'est quasiment pas accessible aux journalistes. Mais, jusqu'à présent, personne ne s'est rendu compte de mon véritable métier. Pas de déguisement ou de maquillage compliqué. Pour postuler, j'ai envoyé un *curriculum vitae* allégé. Je n'ai pas précisé que j'étais journaliste, et j'ai mis l'accent sur les petits boulots effectués lorsque j'étais étudiante : maître nageuse, serveuse et,

---

3. In «Il était sous la couverture, tout était calme», *Libération*, 22 janvier 2003.

4. In rapport 2003 de la Commission nationale de déontologie de la sécurité.

bien sûr, secouriste pour la Croix-Rouge. J'ai insisté sur le fait que je parlais anglais et russe et que j'avais travaillé en tant que médiatrice interprète au centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire de Sangatte.

La direction des ressources humaines de la Croix-Rouge m'a convoquée pour un entretien. D'après la note griffonnée sur mon CV, mon interlocutrice a conclu que j'étais éducatrice spécialisée. Elle souhaitait savoir si je voyais une objection à travailler avec des fonctionnaires de police. J'ai répondu non. Mais j'ai avoué que mes connaissances en matière de droit des étrangers étaient assez rudimentaires. Elle m'a rassurée. Toutes les personnes embauchées suivraient une formation. J'étais donc parfaitement apte à remplir la mission figurant sur la fiche de poste et consistant principalement à accueillir les étrangers qui arrivent en zone d'attente.

Deuxième étape : obtenir l'aval de la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Pour des raisons évidentes de sécurité, toutes les personnes travaillant dans l'enceinte de l'aéroport de Roissy sont soumises chaque année à une enquête de police. Nos dossiers de candidature ont donc été épluchés scrupuleusement. Les agents de police se sont-ils rendu compte que j'étais journaliste ? Je me fais toute petite parmi mes collègues médiateurs en priant pour ne pas me faire découvrir...

Aujourd'hui, les six jours de formation du mois de juillet me paraissent bien lointains. Mes connaissances sont fragiles et je m'interroge sur mes capacités à assumer cette nouvelle fonction. Comment apporter un soutien psychologique aux personnes maintenues ? Comment les aborder ? Quelles informations utiles devrai-je leur communiquer ? Quels biens de première nécessité aurai-je à leur fournir et comment ? Quelles sont les clefs à maîtriser pour assurer efficacement mon rôle de médiateur entre les étrangers et les forces de l'ordre ?

Trêve de questions. Sur le pas de la porte, le commandant de la zone d'attente et ses deux adjoints nous accueillent d'un large sourire en nous serrant la main. Le ton est jovial et s'ils n'étaient pas en uniforme, j'aurais l'impression d'arriver en colonie de vacances. Je ne me relâche pas pour autant. Pour l'instant rien n'est fait. Les officiers de police aux frontières qui dépendent du ministère de l'Intérieur nous font pénétrer dans une petite pièce pourvue de deux bancs. Cet endroit sert habituellement de salle d'attente pour les personnes souhaitant rendre visite aux membres de leur famille maintenus ici. Sur la gauche, le poste de police. C'est ici qu'il me faudra tous les jours montrer patte blanche, pour récupérer un badge donnant accès à ce lieu réputé impénétrable.

Après un rapide discours de bienvenue, le commandant nous fait passer la première porte avec son badge. Sur la droite, un petit bureau derrière lequel est assis un agent de police. C'est lui qui gère les déplacements des personnes présentes. Un peu plus loin, les bureaux des agents du ministère des Affaires étrangères chargés de déterminer si les demandes d'accès au territoire français au titre de l'asile, formulées par les étrangers maintenus, sont « fondées ou manifestement infondées ». De l'autre côté du couloir, les trois salles réservées aux visites : avocat, administrateur *ad hoc*, famille, amis, etc. À la gauche du policier, une porte menant au Groupe d'analyse et de suivi des affaires d'immigration (Gasai), le saint des saints. C'est là que les décisions se prennent et que l'avenir des étrangers se joue. À partir des différents éléments mis à leur disposition, ces fonctionnaires de police décident soit d'autoriser les étrangers à pénétrer sur le territoire français, ce qui est plutôt rare, soit de les renvoyer vers leur pays de provenance, ce qui est beaucoup plus fréquent. Nous n'y aurons jamais accès, notre badge ne nous permettant pas d'y pénétrer.

La visite se poursuit, et nous nous retrouvons maintenant face à un sas activé grâce au fameux sésame. Le commandant nous le fait traverser trois par trois. La deuxième porte ne s'ouvre que

lorsque la première s'est refermée dans un bruit de verrou très caractéristique. Nous voici dans un long couloir aux murs jaune vif. À droite une porte, à gauche une autre porte. Je suis surprise, nous n'avons été soumis à aucun détecteur de métaux. Les policiers sont-ils satisfaits de l'examen de nos vingt dossiers ? Ont-ils conclu que nous ne représentions aucun risque ? Je pousse un soupir de soulagement et tente de me décontracter.

Le commandant opte pour la porte de gauche et nous nous retrouvons face au hall central. Étrange, il n'y a pas âme qui vive. Le centre névralgique de la zone d'attente est désert malgré les distributeurs de boissons et la douzaine de téléphones qui s'y trouvent. À droite, le réfectoire avec, s'il vous plaît, vue sur les pistes grâce à de larges baies vitrées ! Les avions roulent à une centaine de mètres à peine de nous. Je n'ai jamais vu un avion en mouvement d'aussi près. Ensuite viennent deux salles de télévision, également complètement vides alors que le commandant précise qu'elles sont en libre accès. De plus en plus surprenant, il faudra éclaircir ce point.

Du hall central, nous accédons au cabinet médical, composé d'une salle d'attente, d'une chambre de repos pour les malades, d'un cabinet de consultation et d'un bureau pour les médecins. Le commandant continue ses explications. Il vante la nouvelle connexion à un réseau de soins à distance qui évite de transporter les malades à l'hôpital, sauf cas graves. L'infirmière acquiesce poliment et nous invite à revenir.

Nous nous dirigeons maintenant vers la cour de promenade. Au centre, trois cabines téléphoniques, et, tout autour, deux rangées de grillage de quatre mètres de haut. Le commandant, tel un maître de maison, vante fièrement la qualité et la modernité de sa dernière acquisition : une petite aire de jeu dernier cri. Grâce à la qualité des matières amortissantes, les enfants ne peuvent en aucun cas se casser une jambe, même après une mauvaise chute ! Pendant que j'écoute d'une oreille le commandant, j'observe un vieux monsieur

assis sur un banc face à la piste. C'est la première personne en instance que j'aperçois. Il a le regard perdu et observe fixement le va-et-vient des avions à travers le grillage. Comment se fait-il que ce vieux monsieur se trouve ici ? Ne dit-on pas que les candidats à l'immigration sont d'habitude plutôt jeunes ?

Je suis le groupe et me retrouve à l'étage. Une bonne centaine de personnes errent dans des couloirs aux couleurs criardes. Certaines sont assises par terre et discutent, d'autres sont allongées et dorment à même le sol, d'autres encore sont adossées aux murs. Il n'y a ni chaise ni banc. Hommes, femmes et enfants forment des petits groupes selon leurs origines. Les Africains conversent dans leur coin, les Sud-Américains et les Asiatiques dans un autre. Seul point commun entre eux, leur air de tristesse et d'incompréhension.

Face aux douches et aux toilettes, quelques personnes téléphonent dans des langues qui me sont inconnues. Ils crient pour se faire entendre de leurs correspondants du bout du monde. Une maman donne le biberon à son enfant qui piaille. Cet endroit ressemble à la tour de Babel. Une sensation renforcée par les hurlements qui sortent toutes les dix minutes des haut-parleurs fixés au plafond. Des noms aux consonances étrangères, suivis d'ordres, soit en français, soit dans un anglais approximatif. « X, Y, Z... descendez avec vos papiers de police et vos bagages, *please come downstairs with your luggage and your police papers immediately.* »

Notre arrivée en masse, précédée des hauts gradés, interrompt tout semblant de vie sociale. Les personnes en instance nous interrogent du regard, et nous faisons de même. J'ai l'impression de visiter un zoo, je ne sais pas qui observe qui avec le plus de curiosité. Cela fait longtemps que je ne me suis pas sentie aussi mal à l'aise. Il fait une chaleur suffocante. On a envie d'ouvrir les fenêtres et de faire des courants d'air, mais c'est impossible : aucune des 170 fenêtres de la zone d'attente n'a de poignée.

Le plafond est très bas. Ce ne sont certes pas les couleurs jaune, verte ou orange des murs qui peuvent suffire à adoucir la

terrible sensation d'enfermement. Je commence tout juste à réaliser ce que la privation de liberté veut vraiment dire. Je transpire. J'ai la gorge sèche. Une énorme fatigue me tombe sur les épaules, et ça ne fait même pas deux heures que je suis entrée dans ce lieu !